



Mairie de Fenieux

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT

Présents : MM. BUDIN Cyril, BORDRON Xavier, FOURRÉ Jean-Claude, GUITTON Claude, NICOLE Jerry, Mmes BOUTIN Mireille, DUVAL Marina, FÉLIX Appoline, GLORIAU Amandine, JOURNAUD Laetitia, PETIT Valérie, REISCH Michelle, RENAULT Françoise, SAUVÊTRE Valérie, TEXIER Valérie
Procuration JOURNAUD Laetitia à TEXIER Valérie
Secrétaire de séance : Mireille BOUTIN

Etablissement des commissions communales

La Maire est présidente de droit de toutes les commissions communales.

Finances : J. NICOLE, M. BOUTIN, C. GUITTON, F. RENAULT, V. PETIT, V. SAUVETRE, L. JOURNAUD.

Voirie-urbanisme : C. GUITTON, J. NICOLE, C. BUDIN, X. BORDRON, A. FELIX.

Bâtiments-patrimoine : J. NICOLE, M. BOUTIN, C. GUITTON, A. GLORIAU, A. FELIX, X. BORDRON, V. PETIT.

Personnel : C. GUITTON, J. NICOLE, M. BOUTIN, A. GLORIAU.

Affaires culturelles : M. BOUTIN, A. GLORIAU, C. GUITTON, J. NICOLE, A. FELIX, X. BORDRON, M. REISCH, V. SAUVETRE, L. JOURNAUD.

Conseil d'école : titulaires : V. TEXIER, A. GLORIAU, suppléant : M. BOUTIN

Caisse des écoles : F. RENAULT, M. BOUTIN, J. NICOLE, M. REISCH.

Désignation des délégués représentant de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Energie des deux sèvres (SIEDS)

Délégué titulaire : TEXIER Valérie

Délégué suppléant : NICOLE Jerry

Désignation des délégués représentant de la Commune au Syndicat Intercommunal à vocation multiple (SIVOM)

Délégués titulaires : GUITTON Claude, BUDIN Cyril

Délégués suppléants : BORDRON Xavier, DUVAL Marina

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Membres titulaires : MM. GUITTON, NICOLE et Mme BOUTIN

Membres suppléants : MM. BORDRON, BUDIN et Mme GLORIAU

Désignation du « correspondant défense »

Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne Mme Valérie TEXIER, Maire, correspondant défense.

Délégation du conseil municipal au maire

Mme le Maire expose que les dispositions du code générale des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipale de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Désignation d'un référent CNAS

Le Conseil municipal désigne Mme Valérie PETIT référente au CNAS.

Commission communale des impôts directs

Titulaires proposés : M. GUITTON Claude, M. NICOLE Jerry, Mme SAUVETRE Valérie, Mme PETIT Valérie, Mme REISCH Michèle, Mme JOURNAUD Laetitia, Mme RENAULT Françoise, M. MIGEON Louis, M. POTIRON Gérard, M. BASTY Jean-Pierre, M. TAUREAU Benoit, M. SIMONNEAU André.

Suppléants proposés : Mme BOUTIN Mireille, Mme GLORIAU Amandine, M. BUDIN Cyril, M. FOURRÉ Jean-Claude, M. BORDRON Xavier, Mme FELIX Appoline, M. GALLARD Michel, M. ROSSARD Jean-Michel, M. GUITTON Benoit, M. BOUDREAU Michel, M. POUZINEAU Arnaud.

Versement des indemnités du maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

A compter du 27/05/2020, le montant pour l'exercice effectif est fixé au taux de 40.3% de l'indice 1027 soit 1567.43 € brut mensuel.

Versement des indemnités des adjoints

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

A compter du 27/05/2020, le montant pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au Maire est fixé au taux de 10.7% de l'indice 1027 soit 466.16 € brut mensuel.

Devis du columbarium

Mme le Maire présente un devis des pompes funèbres Martin pour l'achat d'un columbarium (le même que celui existant), d'un montant de 4770€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la maire de signer le devis.

Questions et informations diverses

Dissolution Union Sportif de Fenioux (U.S.F.), qui se renomme Football Club Plaine Gatine (regroupant Béceleuf, Faye, Fenioux, Le Beugnon).

La poste : Mme A. NETIER remplacera M. C. RUAULT lors de ses congés.

Le recensement se fera sur la commune du 22/01/2021 au 21/02/2021. Le coordonnateur communal est M. C. RUAULT.

A Fenioux, le 12/06/2020

La secrétaire de séance,
M. BOUTIN

La Maire,
V. TEXIER